

Commune d'AILLY-SUR-NOYE
Conseil Municipal du 26 novembre 2025
Extrait du registre des délibérations

n° 2025-11-26-04

Date de la convocation	L'an deux mil vingt-cinq, le 26 novembre 2025 à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre DURAND, Maire de la Commune.
21/11/2025	<p>Étaient présents : Mesdames et Messieurs, Pierre DURAND, Christine BOURDELLE-PATRICE, Nicolas BLIN, Jean-Noël LECOINTE, Sonia DOUAY, Pascale GIRARD, Annie COCHET, Richard BENOIT, Gérard LEROY, Patrick BERMOND, Catherine CATHELY-WANTIEZ, Anne-Marie LATEUR, Marie-Hélène MARCEL</p> <p>Étaient représentés : Edith DELBEY par Annie COCHET, Céline TAMPIGNY par Patrick BERMOND, Frédéric PINOIT par Catherine CATHELY-WANTIEZ, Maryse-Corinne ROSE par Nicolas BLIN, Marylène FRANZ par Marie-Hélène MARCEL, Vincent DAINE par Sonia DOUAY</p> <p>Étaient absents excusés : Sébastien VILLAIN</p> <p>Étaient absents non excusés : Karine PAGEAU, Tristan ROUSSEL DASSONVILLE et Paulo MARCELO</p>
Convoqués : 23	Monsieur Jean-Noël LECOINTE est désigné secrétaire de séance.
Présents : 13	Monsieur le Maire informe que l'école Pierre et Marie Curie organise un séjour, pour trois classes, à Eppe-Sauvage (59). 49 enfants Aillysiens participeront au voyage.
Représentés : 6	Dans le cadre de sa politique jeunesse, la commune souhaite accompagner financièrement les familles Aillysiennes pour le paiement des séjours scolaires organisés par l'école.
Absents : 4	
OBJET :	
Finances	<p>LE CONSEIL MUNICIPAL Après en avoir délibéré, à l'unanimité,</p>
-	
Participation aux frais de séjours scolaires	
2025	<p>Décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - décide de verser une aide de 50 € par enfant, habitant Ailly-sur-Noye, participant à la classe découverte organisée à Eppe-Sauvage. <p>Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents</p> <p>Pour copie conforme</p>
Ecole Pierre et Marie Curie	<p>Le secrétaire de séance Jean-Noël LECOINTE</p> 
	 <p>Le Maire Pierre DURAND</p> 